

E. Gohier à Edmond Choquette ; \$300 [62778].

Grande Allée de Florance. Lot 465-256 et 257, terrain 25 x 120. L. Cousineau et E. Gohier à Euphémie Clément dit Larivière veuve de Chs Bourgeault ; \$300 [62780].

Boulevard St Germain. Lot 465-296 et 297, terrain 25 x 120 chacun. L. Cousineau & E. Gohier à Joseph Elzéar Berthiaume ; \$250 [62807].

Grande Allée de Florance. Lot 465-319, terrain 25 x 120. L. Cousineau & E. Gohier à Peter Jakobson ; \$175 [62822].

LONGUE-POINTE

Lot pt. 414. Alexis Larchevêque à Ferdinand Vanier ; \$450 [62738].

Lot pt. 414. Alexis L'Archevêque à Ferdinand Vanier ; \$2,450 [62739].

POINTE AUX TREMBLES

Lot pt 233, terrain 80 x irrég. Joseph McDuff à La Cie du Chemin de Fer Chateauguay et Nord ; \$75 [62759].

SAULT AUX RECOLLETS

Coin des rues Labelle et Adeline. Lot 489-182, terrain 32 x 106. H. V. Meredith à Antoine Amathes Boudreault ; \$84.80 [62781].

LACHINE

Rue Salisbury. Lot 916-195, terrain 48 x 100 vacant. James Armstrong & John J. Cook à Bruno Labrosse ; 110 [62828].

STE-ANNE P

Lot pt. 134. Isaac Legault dit Deslauriers à Alfred Lalonde ; \$600 [62755].
Lot 195-27. J. & B. Grier à Joseph Brunet ; \$150 [62758].

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 4 au 11 août 1896.

DISTRICT DE BEDFORD

Alfred Brewer vs Edgar Coons.

St-Etienne de Bolton.—1o Un morceau de terre étant le No 524 situé au 5me rang, contenant 36 acres en superficie. 2o Le lot No 650 situé au 6me rang, contenant 113 acres en superficie. 3o Le lot 747 contenant deux acres de terre, avec bâtisses, situé au 7me rang.

Vente pour le 1er lot, à la porte de l'église de St-Edouard de Knowlton, le 8 août à 1 h. p. m., et pour les deux autres, à la porte de l'église de St-Etienne de Bolton, le 8 août, à 9 h. a. m.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Dame Marguerite Richer vs Dame Marie Philomène Sauriol et vir.

Ste Scholastique.—Un lot de terre désigné sous le No 219 avec bâtisses. 2o Un autre lot de terre désigné sous le No 208. Vente le 8 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

The Nichols Chemical Company vs P. N. Kennedy.

Ste Sophie.—Un lot de terre désigné sous le No 66, contenant 40 arpents en superficie. 2o Un autre lot de terre désigné sous le No 10.

Vente le 7 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Jean Delisle vs F. X. Lepage fils de Joseph.

St-François Ile d'Orleans.—1o Les lots 246, 247 et 249 formant une terre avec bâtisses. 2o Le No 241 avec bâtisses.

Vente le 7 août à 10h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Howard Brigham Prentiss et al vs Charles C. Parker.

Aylmer.—Un lot de terre étant le No 2018 contenant un acre en superficie avec bâtisses.

Vente le 4 août à 10h. a. m., au bureau d'enregistrement à Hull.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Alphonse Benoni Dupuis vs P. E. Pelletier et al.

St-André—Une maison en bois à 1 étage bâtie sur le terrain de la fabrique et désignée sous le No 151.

Vente le 7 août à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Léopold Demers vs Pierre Lauzon.

Ste-Barbe—Une terre située sur le lac St-François et désignée sous le No 46, avec bâtisses.

Vente le 10 août, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA

La Banque Jacques Cartier vs Antoine Guillemette.

St Valère de Bulstrode.—Une terre située au 8ème rang étant le $\frac{1}{2}$ du lot No 14 contenant 66 acres en superficie avec bâtisses.

Vente le 8 août à 10h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Amable Bélanger vs Alexandre Levasseur.

St Ulric.—Une terre située au 6ème rang contenant 150 acres en superficie bâtisses.

Vente le 11 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Henry Ezekiel Hart vs Louis Alfred Saucier.

Louiseville.—1o Un lot de terre situé concession de la Baie des Ouines et connu sous le No 113. 2o Un autre lot situé concession du Petit Bois étant le No 178.

Vente le 8 août à 10h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Corporation de la ville de Louiseville vs Louis Alfred Saucier.

Louiseville.—Une terre située dans le village et étant le No 770, contenant 42 arpents et 55 perches en superficie.

Vente le 8 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Jean Z. Resther vs Delle Mathilde Béland.

St-Jean — Un terrain situé rue du Chêne et connu sous le No 385 avec bâtisses.

Vente le 10 août à 11 h. a. m. au palais de Justice.

M. Bonnigal, vétérinaire à Vendôme, possède un jument qui a la propriété, au moins fort rare, de lui servir de baromètre : une jument-baromètre, cela est original ! Cette bête boite en allant contre le vent ou en entrant dans une vallée remplie de brouillard. Quand elle boite dans d'autres conditions, on peut être sûr que la pluie menace ; d'autre part, si, aussitôt après la pluie, la boiterie tarde à se manifester en face du vent, on peut prévoir le retour du beau temps. La chose s'explique par ce qu'on nomme une boiterie intermittente résultant des lésions artérielles : mais elle n'en est pas moins curieuse dans ses résultats.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 25 juillet 1896.

Chez L. R. Montbriant, architecte, rue St André, No 230. Une bâtisse cottage à St Vincent de Paul, à 2 étages, formant un logement.

H. Papineau, entrepreneur pour le tout.
Propriétaire, Henri Boismenu.

Chez Gamelin & Huot architectes, rue St-Jacques, No 58. 2 bâtisses Ave Olivier, Westmont à 2 étages, formant 2 logements.

Maçonnerie, Riopel & Cie.
Charpente et menuiserie, Geo Bail.
Couverture, do
Plombage, do
Chauffage; do
Enduits, Riopel & Cie.
Peinture et vitrerie, Geo Bail.
Propriétaire, H. A. Hutchins.

NOTES

M. W. E. Doran, architecte, a demandé des soumissions pour deux cottages qui doivent être érigés sur la rue St Charles Borromée dont M. John Clifford est le propriétaire.

PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celle de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-ci sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois mal odorantes et toujours dangereuses ; celles-là sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

De la vigne, de la vraie vigne en Normandie ! Voilà de quoi étonner les Normands eux-mêmes, dit un confrère parisien. Il est vrai que cette vigne est de la vigne japonaise importée du Japon par M. Caplat ; M. André a donné de curieux détails sur ce sujet à la société d'agriculture.

Les raisins de ces vignes mûrissent en plein air, du 15 septembre au 15 octobre, dans des régions où le chasselas en espalier ne mûrit pas : on les plante dans les herbages entre les lignes de pommiers. Fort bois, grosses feuilles, ayant jusqu'à 31 $\frac{1}{2}$ pouces, y compris le pétiole, telles sont les caractéristiques de ces luxuriantes nouvelles venues. Déjà plusieurs hectolitres de vin ont été récoltés provenant de ces nouveaux plants.

Les gourmets nous disent que ce vin normand ne vaut pas le bon ordinaire ni même le bon cidre ; cela est fort possible. Néanmoins on pourra peut-être le perfectionner par la culture et la greffe et le fait est incontestablement à prendre en sérieuse considération. Les grands crus de vin de Normandie : quel rêve pour les années où il n'y a pas de pommes !

Qui sait si ces mêmes vignes, acclimatées en France, dans le pays de nos ancêtres, ne nous arriveront pas ici quelque beau jour, prêtes à entrer en lice avec nos pommiers. En attendant, n'oublions pas ces pommiers desquels nous pouvons obtenir l'excellent cidre qu'aimaient nos aïeux et que nous n'avons pas encore réussi à implanter sur toutes nos tables.